

**INFO-LACS**  
**RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2003**



Décembre 2004

Photo page couverture : Christian Laroche, lac Bleu (2003)

Référence : Simoneau, M., L. Roy et M. Ouellet, 2004. *Info-lacs – Résultats de l'année 2003*, Québec, ministère de l'Environnement, Direction du suivi de l'état de l'environnement, envirodoq n° ENV/2004/0374, rapport n° QE/152, 14 p.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2004

Envirodoq : ENV/2004/0374  
QE/152

---

## RÉSUMÉ

Le bilan de la campagne 2003 du Réseau de surveillance volontaire (RSV) des lacs de villégiature québécois présente les résultats de 26 lacs. Les données physico-chimiques et les mesures de transparence sont montrées sous forme de tableau et de figures permettant de comparer les résultats d'un lac avec ceux obtenus pour les autres lacs du réseau.

Par ailleurs, les résultats qui sont rapportés et l'évaluation du niveau trophique des lacs qui en découle, ne considèrent pour l'instant que les données de qualité de l'eau obtenues à la station installée au centre du lac. Il se pourrait dans le cas de certains lacs que les conditions observées au centre soient très différentes de celles qui existent dans la zone littorale à proximité des rives.

## LES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE 2003

Ce document présente les résultats de la campagne 2003 du Réseau de surveillance volontaire (RSV) des lacs de villégiature québécois. À cet effet, un tableau et une série de figures résumant les résultats obtenus au cours de l'été 2003. Il s'agit des données physico-chimiques obtenues aux stations de mesure installées au centre de 26 lacs ou dans la zone la plus profonde. Le tableau présente les valeurs moyennes de transparence, de phosphore trace, de chlorophylle  $a$  et de carbone organique dissous pour chacun des lacs échantillonnés. Les figures 1 à 4 illustrent, pour chaque paramètre, les moyennes estivales ordonnées de façon croissante à l'aide d'un diagramme en bâtons (histogramme). Cette série de graphiques permet de comparer les résultats d'un lac avec ceux obtenus pour les autres lacs du réseau et, dans certains cas, pour d'autres lacs d'une région à proximité immédiate. Ces graphiques permettent d'évaluer le niveau trophique d'un lac, un paramètre à la fois. Il est toutefois important de souligner que l'estimation de la cote trophique doit prendre en considération les résultats obtenus pour l'ensemble des paramètres (transparence, chlorophylle  $a$  et phosphore total).

La figure 5 permet de positionner les lacs (représentés par un cercle clair) sur un graphique à deux échelles. L'axe vertical est celui de la transparence qui augmente de bas en haut, tandis que l'axe horizontal est celui du phosphore dont les concentrations augmentent de la gauche vers la droite. Comme l'indique la courbe superposée aux points, la transparence de l'eau diminue à mesure que les concentrations de phosphore augmentent. Les lacs qui ont une transparence élevée présentent en général de faibles concentrations de phosphore qui se situent habituellement en deçà des 10 microgrammes par litre ( $\mu\text{g/L}$ ). Cette situation s'explique par le fait que le phosphore est un élément fertilisant clé qui stimule la croissance des plantes terrestres et aquatiques de même que celle des algues microscopiques. En milieu naturel, les faibles concentrations de phosphore limitent la prolifération des plantes et des algues. Toutefois, lorsqu'un lac est bien nourri en phosphore, il produit davantage d'algues. Ces dernières, parce qu'elles restent en suspension dans la colonne d'eau, réduisent sa transparence. Ce type de graphique permet de d'évaluer le niveau trophique des lacs ou, en termes plus simples, leur capacité à produire de la biomasse végétale.

La figure 6 montre la relation qui existe entre la transparence de l'eau des lacs et la concentration de chlorophylle  $a$ . La mesure de la chlorophylle  $a^1$ , pigment photosynthétique présent chez les plantes aquatiques et terrestres, constitue une estimation de la biomasse ou, si vous préférez, de la quantité d'algues présentes dans l'eau du lac. Elle se mesure en milligrammes par mètre cube d'eau ( $\text{mg/m}^3$ ). Comme l'indique la droite superposée aux cercles qui représentent les lacs, la transparence de l'eau diminue au fur et à mesure que la biomasse d'algues augmente.

Par ailleurs, la figure 7 révèle le lien qui existe entre la chlorophylle  $a$  et le phosphore. Tel qu'il a été souligné précédemment, lorsque les concentrations de phosphore sont faibles, cet élément exerce un effet limitant qui empêche la croissance excessive des algues. Cependant, lorsque le phosphore augmente au-delà d'un certain seuil, il perd son rôle de facteur limitant et il stimule alors la production de la matière végétale.

---

<sup>1</sup> Dans ce rapport, les valeurs de chlorophylle  $a$  utilisées correspondent à la somme de la concentration en chlorophylle  $a$  et en phéophytine  $a$ , qui est un produit de dégradation de la chlorophylle  $a$ . Il s'agit d'une estimation de la biomasse des algues plus grande que celle obtenue par la seule chlorophylle  $a$ .

Enfin, la chlorophylle *a* n'est pas le seul élément qui affecte la transparence de l'eau d'un lac. Certaines substances dissoutes qui proviennent de la décomposition de la matière organique végétale donnent une coloration à l'eau qui réduit la pénétration de la lumière solaire. La mesure du carbone organique dissous vise à évaluer la quantité de ces substances colorantes afin d'en tenir compte dans l'analyse des résultats. La [figure 8](#) montre que la transparence de l'eau des lacs diminue en fonction de la teneur en carbone organique dissous.

Carignan *et al.* (2003), dans leur étude des lacs des municipalités de Saint-Hippolyte et de Prévost situées dans les Laurentides, ont observé un lien entre le phosphore total et l'importance des milieux humides dans le bassin versant des lacs. La [figure 9](#), qui illustre le lien entre le phosphore total et la teneur en carbone organique dissous des lacs, suggère que les apports de substances organiques dissoutes s'accompagnent de quantités appréciables d'éléments nutritifs. Il est à noter que le lac Saint-Augustin (numéro 10) n'a pas été considéré pour le calcul de l'équation de la droite parce qu'il constituait une observation aberrante. Carignan *et al.* (2003) ont obtenu une relation similaire pour les mêmes paramètres dans leur étude.

